



PRÉFET DE VAUCLUSE
AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC RELATIF A LA REVISION DU SAGE DU BASSIN
VERSANT DU CALAVON-COULON

Conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une consultation électronique du public pour la révision du SAGE du Calavon-Coulon est ouverte.

1/ Le projet concerne la révision du SAGE du bassin versant du Calavon-Coulon

2/ Des informations peuvent être demandées à :

- Françoise BEAUMONT-DDT84 (Service Eau Environnement et Forêt)
françoise.beaumont@vaucluse.gouv.fr Tél : 04-88-17-85-70

- Cédric PROUST-Parc Naturel Régional du Luberon: cedric.proust@parcduluberon.fr
Tél : 04 90 04 42 06

3/ Au terme de la procédure, une autorisation interpréfectorale de révision du SAGE Calavon-Coulon au titre du code de l'environnement, pourra être adoptée par arrêté interpréfectoral

4/ Du 19 août au 19 septembre 2019, le dossier est consultable :

- Sur support informatique, dans les mairies concernées par le périmètre, dans les sous-préfectures et préfectures concernées ainsi que dans les DDT concernées.

- A la préfecture de Vaucluse – DDT de Vaucluse – Avenue du 7ème génie 84000 AVIGNON, ainsi qu'aux sous-préfectures d'Apt et de Forcalquier, et à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence-DDT04-(Avenue Demontzey CS10211 / 04002 Digne-les-Bains Cédex), en support papiers

5/ Le dossier est également consultable en ligne sur le site de la préfecture de Vaucluse.

<http://www.vaucluse.gouv.fr/participation-du-public-aux-decisions-r3090.html>

Remarques :

Le public pourra faire part de ses observations à l'adresse suivante :
ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr

La consultation du public est ouverte à compter du 19 août jusqu'au 19 septembre 2019.